

## 22 Millionen Unterrichtsminuten von Bienne bis Brienz

Rund eine Million Menschen leben im Kanton Bern – und jährlich finden mehr als etwa eine halbe Million Unterrichtslektionen an den 28 anerkannten Musikschulen statt. Diese sind im Verband Berner Musikschulen (VBMS) zusammengeschlossen, der von Nicola von Greyerz präsiert wird. Geschäftsführer ist Hans Peter Hess.

**Anicia Kohler** Der Kanton Bern ist sowohl flächenmässig als auch bevölkerungsmässig der zweitgrösste Kanton der Schweiz. Er ist geographisch heterogen, entsprechend gehören sowohl Städte und Agglomerationen wie auch kleine Weiler zum Kantonsgebiet. Eine weitere Besonderheit Berns ist die Zweisprachigkeit. «Cela ne nous pose pas de problème», meint Hans Peter Hess, der selber im zweisprachigen Nidau wohnt, mit einem Schmunzeln. Für Diskussionen sorgen im Kanton manchmal die sehr unterschiedlichen pädagogischen Konzepte in den zwei Sprachregionen – Präsidentin Nicola von Greyerz sieht diese als Bereicherung.

Aktuell steht die Talentförderung im VBMS speziell im Fokus. Das bestehende Konzept wurde aktualisiert und den Rahmenbedingungen des

Bundes angepasst. Nun geht es um die Umsetzung in den einzelnen Schulen. Hans Peter Hess sieht die Talentförderung als wichtige Ergänzung zur Breitenförderung, selbst wenn sie zeitintensiv ist und sich nur an ganz wenige Schüler:innen richtet. «Ich bin begeistert davon», meint er. «Mit der Talentförderung kommen wir, analog zum Sport, in Sachen musikalische Bildung einen grossen Schritt weiter. Ein weiteres wichtiges Thema ist die Zusammenarbeit mit der Volksschule. «Mir ist es ein Anliegen, dass es nicht von einzelnen Menschen abhängig ist, ob es eine solche Zusammenarbeit gibt», sagt Nicole von Greyerz. Ziel des VBMS ist es, die Zusammenarbeit zu stärken und zu institutionalisieren. Dafür wurde auf Anfang 2023 eine neue Stelle für die Koordination «Musikschulen-Volksschulen» geschaffen – angestellt

wurde Isabelle Lehmann, stellvertretende Schulleiterin der Musikschule Biel.

Und auch die Finanzierung der musikalischen Bildung ist im Kanton Bern ein Thema. Neben den Beiträgen der Gemeinden und des Kantons (30%) bezahlen die Eltern durchschnittlich 780 Franken. Grundsätzlich seien Musikschulen zu teuer, es brauche ein neues System, so Hans Peter Hess.

Kürzlich wurde deshalb die Arbeitsgruppe «Finanzen» reaktiviert. Die Arbeit wird also weder dem Vorstand des VBMS noch der Geschäftsstelle ausgehen – Hess wird sie allerdings im Sommer 2023 abgeben. Der langjährige VMS-Delegierte wird pensioniert und freut sich darauf, sich mit einer neu gegründeten Band wieder ganz praktisch dem Musikmachen zu widmen.

## 22 millions de minutes d'enseignement de Bienne à Brienz

**Plus d'un million de personnes vivent dans le canton de Berne – et chaque année environ un demi-million de leçons y sont dispensées dans les 28 écoles de musique reconnues. Celles-ci sont réunies au sein de l'ABEM, présidée par Nicola von Greyerz. Le secrétaire général en est Hans Peter Hess.**

**Trad. : André Carruzzo** Berne est le deuxième plus grand canton de Suisse, tant par sa superficie que par sa population. L'une de ses particularités est son bilinguisme. «Cela ne nous pose pas de problème», estime avec un sourire Hans Peter Hess, qui habite lui-même dans la ville bilingue de Nidau. Les conceptions pédagogiques très différentes entre les deux régions linguistiques font parfois l'objet de discussions au sein du canton – la présidente Nicola von Greyerz considère cela comme un enrichissement.

Actuellement, l'association met un accent particulier sur l'encouragement des talents – la stratégie déjà existante a été adaptée aux conditions-cadres de la Confédération. Un autre sujet

important est la collaboration avec l'école obligatoire. «Je tiens beaucoup à ce que l'existence d'une telle collaboration ne dépende pas de certaines personnes», explique Nicole von Greyerz. L'objectif de l'ABEM est de renforcer la collaboration et de l'institutionnaliser. A cet effet, un nouveau poste pour la coordination «écoles de musique – école obligatoire» a été créé au début de 2023 – Isabelle Lehmann, directrice suppléante de l'école de musique de Bienne, a été engagée à cet effet.

Un autre sujet important dans le canton de Berne est le financement de la formation musicale. En plus des contributions des communes et du canton (30%), les parents paient en moyenne

780 francs. Hans Peter Hess estime que les écoles de musique sont fondamentalement trop chères et qu'il faut un nouveau système. C'est la raison pour laquelle le groupe de travail «finances» a été récemment réactivé.

Comme on le voit, il reste encore du pain sur la planche, tant pour le comité de l'ABEM que pour le secrétariat. Hans Peter Hess remettra toutefois la direction de ce dernier en été 2023. Le délégué de longue date de l'ASEM prendra en effet sa retraite, et il se réjouit de pouvoir ainsi se consacrer à nouveau très concrètement à la pratique de la musique avec un groupe nouvellement fondé.



Le théâtre et la musique développent plusieurs capacités communes.

CPMDT

## Services: Krankenkasse

### Bei Sanitas in besten Händen

Attraktive Rabatte bei der Krankenversicherung Sanitas für Mitarbeitende und Mitglieder von VMS-Musikschulen und ihre im gleichen Haushalt lebende Ehe- und Lebenspartner:innen sowie Kinder und Jugendliche bis zum 30. Altersjahr.



### En d'excellentes mains chez Sanitas

Grâce à un contrat collectif, les collaboratrices et collaborateurs des écoles rattachées à l'ASEM et les membres de leurs familles (conjoint/e, partenaire, enfants et jeunes jusqu'à 30 ans) vivant sous le même toit peuvent bénéficier de rabais attractifs.



## Une manière renforcée d'exprimer un ressenti

**Primé au concours de bonnes pratiques 2022 de l'ASEM, le cours interdisciplinaire Musique-Théâtre du Conservatoire Populaire de Genève poursuit son chemin.**

**Jean-Damien Humair** « Le projet émane d'une réflexion qui a eu lieu à la suite d'un rapport de la Cour des comptes disant que les écoles de musique devaient faire un effort de démocratisation », explique Eugénie Grenier Borel, l'initiatrice de la démarche. Ainsi, pour faciliter l'accès à la musique, le cours Musique-Théâtre a lieu juste après l'école, sur place, et il ne dépend pas de la disponibilité des parents. Il est hebdomadaire, dure deux heures, et est animé par trois enseignant-e-s d'instrument et un de théâtre. Le but de ce cours est la création d'un spectacle en fin d'année.

« Le théâtre et la musique développent plusieurs capacités communes, notamment le travail de la nuance, celui de la parole, tout ce qui touche à la temporalité », précise Eugénie Grenier Borel. Plusieurs instruments sont proposés au début dans le but de laisser le choix le plus large possible aux élèves, car dans d'autres situations, ce sont souvent les parents qui choisissent l'instrument de leur enfant.

Le spectacle se prépare sur quatre à cinq mois. Il est coécrit par les enseignants et enseignantes, en collaboration étroite avec les élèves.

« Ce n'est pas du théâtre musical ni de la comédie musicale, c'est une forme à inventer et c'est très stimulant », avoue Eugénie Grenier Borel. « Ce qui est étonnant, c'est que les enfants développent la compétence de passer imperceptiblement de musicien à comédien. Le cours développe une manière renforcée d'exprimer un ressenti ».

Le prochain spectacle, Space Hotel, se déroulera dans un monde a priori utopique qui se révélera rapidement porteur de revendications. Les enfants y exprimeront leurs doutes, leurs craintes, leur ras-le-bol aussi.

[conservatoirepopulaire.ch/programme/cours-interdisciplinaire](http://conservatoirepopulaire.ch/programme/cours-interdisciplinaire)

### Gefühle ausdrücken mit Musik

Der interdisziplinäre Musiktheaterkurs des Conservatoire Populaire de Genève gewann am Good Practice Wettbewerb 2022 des VMS den zweiten Preis. Er findet wöchentlich statt – während jeweils zwei Stunden wird eine Bühnenshow erarbeitet, die zum Schluss aufgeführt wird. Der Kurs wird kollaborativ geleitet von Instrumentalpädagog:innen sowie einem Theaterpädagogen.

#### Präsident / président

Philippe Krüttli  
philippe.kruettli@musikschule.ch

#### Geschäftsstelle / secrétariat

Margot Müller, Susanne Weber  
Dufourstrasse 11, 4052 Basel  
info@musikschule.ch

#### Redaktion / rédaction

Anicia Kohler  
anicia.kohler@musikschule.ch

[www.musikschule.ch](http://www.musikschule.ch)  
[www.ecole-musique.ch](http://www.ecole-musique.ch)



Verbandsseiten  
online lesen



Lire ces pages  
en ligne